



CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2023

DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2023-022

Nature de l'acte :
7.1 - Décisions budgétaires

Conseillers municipaux
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 23

Le **04/04/2023** à 20h00, les membres du conseil municipal de la commune de Viry convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **29/03/2023**, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la salle communale l'Ellipse, 140 rue Villa Mary, sous la présidence de M. Laurent CHEVALIER, Maire.

Présents : CHEVALIER Laurent, Maire, DUPONT Lorelei, DE VIRY François, SECRET Michèle, BARBIER Claude, JACQUET Ludivine, AMSALEM Ronan, RODRIGUEZ Sandrine, BONHOMME Samuel, adjoints, VIOLLET Michèle, MATTANA Alain, LARCHER Patrick, BERON Alexandra, NUNES Mickaël, MOYNAT Raphaël, MERLOT Cédric, BARBIER Lucien, DELAÎTRE Pierre-Adrien, ROSAY Jacques, conseillers, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de vingt-sept membres.

Procurator(s) : VIOLLET Pierre à VIOLLET Michèle, DEMALTE Carine à NUNES Mickaël, BARBIER Savoya à BARBIER Claude, CHEVALIER-NEILSON Lucy à CHEVALIER Laurent

Absent(s) : VIOLLET Pierre, DUPENLOUP Nathalie, DEMALTE Carine, PANTACCHINI Julien, BARBIER Savoya, SECRET Michel, DE VIRY Henri, CHEVALIER-NEILSON Lucy

Secrétaire de séance : VIOLLET Michèle

05 – BUDGET PRINCIPAL

Budget Primitif 2023

Madame Ludivine JACQUET, adjointe déléguée aux finances, présente à l'assemblée le projet de budget primitif 2023 du budget principal.

Madame JACQUET rappelle que le budget présenté reflète le travail des conseillers municipaux et des commissions pendant ces derniers mois, validé par la commission finances et la municipalité, et traduit en terme comptable les éléments du ROB (Rapport d'Orientations Budgétaires).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-29, L.2312-1 et suivants et R.2312-1 et suivants,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires en séance du 07 mars 2023,

Vu le projet de budget primitif 2023,

Entendu l'exposé, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 :

Décide d'approuver par chapitre le budget primitif 2023 du budget principal, tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Article 2 :

Arrête le budget primitif 2023 comme suit :

- **Section d'investissement** : **7 884 785,00 €**
- **Section de fonctionnement** : **8 211 417,00 €**

Les signatures suivent au registre

Le Maire,

Nomenclature télétransmission :

7.1 - Décisions budgétaires

Mesures de publicité :

Télétransmise le

Affichée le

Certifiée exécutoire le

Par délégation du Maire
La directrice générale adjointe des services

Florence AUDIN

Laurent CHEVALIER

Voies de recours : « Tout recours à l'encontre de la présente délibération pourra être porté devant le Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois suivant sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux peut être présenté à l'auteur de la délibération. Dans ce cas, le recours contentieux pourra être introduit dans les deux mois suivant la réponse (le silence gardé pendant les deux mois suivant le recours gracieux emporte rejet de la demande) ».

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE VIRY (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21740309600019

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Budget primitif (projet de budget)
 voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	52
D2 - Arrêté et signatures	53

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 74309	COMMUNE DE VIRY BUDGET PRINCIPAL	BP (projet de budget) 2023
----------------------------	---	---

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,14 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,59 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	70,26 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 211 417,00	8 211 417,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		8 211 417,00	8 211 417,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 585 810,31	4 711 501,91
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	298 974,69	2 147,99
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 171 135,10
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		7 884 785,00	7 884 785,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 096 202,00	16 096 202,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 964 380,00	0,00	2 009 659,00	0,00	2 009 659,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 231 445,00	0,00	3 380 000,00	0,00	3 380 000,00
014	Atténuations de produits	356 469,00	0,00	355 207,00	0,00	355 207,00
65	Autres charges de gestion courante	605 763,00	0,00	564 722,31	0,00	564 722,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 158 057,00	0,00	6 309 588,31	0,00	6 309 588,31
66	Charges financières	199 255,01	0,00	181 282,16	0,00	181 282,16
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
022	Dépenses imprévues	220 026,87	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 778 338,88	0,00	6 811 870,47	0,00	6 811 870,47
023	Virement à la section d'investissement (5)	300 000,00	0,00	780 850,00	0,00	780 850,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	598 675,12	0,00	618 696,53	0,00	618 696,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		898 675,12	0,00	1 399 546,53	0,00	1 399 546,53
TOTAL		7 677 014,00	0,00	8 211 417,00	0,00	8 211 417,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 211 417,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	50 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	521 420,00	0,00	569 380,00	0,00	569 380,00
73	Impôts et taxes	3 570 514,00	0,00	3 896 400,00	0,00	3 896 400,00
74	Dotations et participations	3 136 378,00	0,00	3 450 573,00	0,00	3 450 573,00
75	Autres produits de gestion courante	89 000,00	0,00	82 000,00	0,00	82 000,00
Total des recettes de gestion courante		7 367 312,00	0,00	8 098 353,00	0,00	8 098 353,00
76	Produits financiers	80,00	0,00	80,00	0,00	80,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 368 392,00	0,00	8 099 433,00	0,00	8 099 433,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	38 622,00	0,00	111 984,00	0,00	111 984,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		38 622,00	0,00	111 984,00	0,00	111 984,00
TOTAL		7 407 014,00	0,00	8 211 417,00	0,00	8 211 417,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 211 417,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 287 562,53
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	469 977,53	113 800,56	512 907,96	0,00	626 708,52
204	Subventions d'équipement versées	188 174,00	28 326,00	0,00	0,00	28 326,00
21	Immobilisations corporelles	2 682 451,00	137 073,32	2 402 000,00	0,00	2 539 073,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 068 225,37	19 774,81	2 434 445,78	0,00	2 454 220,59
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 408 827,90	298 974,69	5 349 353,74	0,00	5 648 328,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	900,00	0,00	72 000,00	0,00	72 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	1 030,00	0,00	1 030,00
16	Emprunts et dettes assimilées	630 443,67	0,00	677 590,57	0,00	677 590,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 500,00	0,00	37 500,00	0,00	37 500,00
020	Dépenses imprévues	238 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
	Total des dépenses financières	906 843,67	0,00	988 120,57	0,00	988 120,57
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 315 671,57	298 974,69	6 337 474,31	0,00	6 636 449,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	38 622,00	0,00	111 984,00	0,00	111 984,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	1 136 352,00	0,00	1 136 352,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	38 622,00	0,00	1 248 336,00	0,00	1 248 336,00
	TOTAL	6 354 293,57	298 974,69	7 585 810,31	0,00	7 884 785,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 884 785,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	202 800,00	0,00	339 057,00	0,00	339 057,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	740 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 147,99	2 147,99	1 990,68	0,00	4 138,67
	Total des recettes d'équipement	944 947,99	2 147,99	341 047,68	0,00	343 195,67
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	153 500,00	0,00	178 000,00	0,00	178 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 655 354,01	0,00	1 655 555,70	0,00	1 655 555,70
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 136 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 946 206,01	0,00	1 834 555,70	0,00	1 834 555,70
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 891 154,00	2 147,99	2 175 603,38	0,00	2 177 751,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	300 000,00	0,00	780 850,00	0,00	780 850,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	598 675,12	0,00	618 696,53	0,00	618 696,53
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	1 136 352,00	0,00	1 136 352,00

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	898 675,12		2 535 898,53	0,00	2 535 898,53
	TOTAL	4 789 829,12	2 147,99	4 711 501,91	0,00	4 713 649,90

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 171 135,10
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 884 785,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 287 562,53
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 009 659,00		2 009 659,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 380 000,00		3 380 000,00
014	Atténuations de produits	355 207,00		355 207,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	564 722,31		564 722,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	181 282,16	0,00	181 282,16
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	200 000,00	618 696,53	818 696,53
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	120 000,00		120 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		780 850,00	780 850,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 811 870,47	1 399 546,53	8 211 417,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 211 417,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	72 000,00	0,00	72 000,00
13	Subventions d'investissement	1 030,00	40 984,00	42 014,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	677 590,57	0,00	677 590,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	626 708,52	0,00	626 708,52
204	Subventions d'équipement versées	28 326,00	0,00	28 326,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 539 073,32	1 207 352,00	3 746 425,32
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 454 220,59	0,00	2 454 220,59
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 500,00	0,00	37 500,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00		200 000,00
Dépenses d'investissement – Total		6 636 449,00	1 248 336,00	7 884 785,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 884 785,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	100 000,00		100 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	569 380,00		569 380,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		71 000,00	71 000,00
73	Impôts et taxes	3 896 400,00		3 896 400,00
74	Dotations et participations	3 450 573,00		3 450 573,00
75	Autres produits de gestion courante	82 000,00	0,00	82 000,00
76	Produits financiers	80,00	0,00	80,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	40 984,00	41 984,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 099 433,00	111 984,00	8 211 417,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 211 417,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	178 000,00	0,00	178 000,00
13	Subventions d'investissement	339 057,00	0,00	339 057,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 000,00	0,00	1 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 138,67	0,00	4 138,67
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	1 136 352,00	1 136 352,00
28	Amortissement des immobilisations		618 696,53	618 696,53
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		780 850,00	780 850,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		522 195,67	2 535 898,53	3 058 094,20

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	3 171 135,10
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 655 555,70
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 884 785,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 964 380,00	2 009 659,00	0,00
60611	Eau et assainissement	20 600,00	20 600,00	0,00
60612	Energie - Electricité	138 300,00	171 300,00	0,00
60613	Chauffage urbain	100 000,00	110 000,00	0,00
60621	Combustibles	39 000,00	38 500,00	0,00
60622	Carburants	24 500,00	20 500,00	0,00
60623	Alimentation	14 200,00	13 400,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	38 150,00	36 850,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	153 250,00	114 400,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	26 000,00	15 000,00	0,00
60636	Vêtements de travail	19 700,00	13 800,00	0,00
6064	Fournitures administratives	12 700,00	12 550,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	29 300,00	29 300,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	32 550,00	32 450,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	41 550,00	33 800,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	494 600,00	571 922,00	0,00
6122	Crédit-bail mobilier	24 500,00	22 400,00	0,00
6135	Locations mobilières	31 400,00	23 900,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	5 600,00	0,00
61521	Entretien terrains	9 000,00	6 400,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	32 300,00	36 300,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	4 000,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	152 500,00	169 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	19 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	21 000,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 150,00	11 470,00	0,00
6156	Maintenance	6 600,00	8 950,00	0,00
6161	Multirisques	9 000,00	11 400,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	12 500,00	12 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	28 000,00	16 181,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	7 125,00	6 040,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	23 785,00	14 000,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 900,00	1 950,00	0,00
6226	Honoraires	38 000,00	35 253,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	6 000,00	0,00
6228	Divers	6 100,00	5 500,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 000,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 700,00	15 500,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	200,00	0,00
6237	Publications	13 000,00	26 113,00	0,00
6238	Divers	400,00	1 500,00	0,00
6247	Transports collectifs	17 250,00	16 500,00	0,00
6255	Frais de déménagement	2 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	7 700,00	7 000,00	0,00
6257	Réceptions	9 050,00	12 150,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 800,00	9 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	33 800,00	36 940,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	1 650,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	11 030,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	101 000,00	110 000,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	13 060,00	12 960,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	6 700,00	6 700,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	60 810,00	57 200,00	0,00
63512	Taxes foncières	9 500,00	10 500,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	250,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	200,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 900,00	1 800,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 231 445,00	3 380 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 872,00	9 630,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	52 699,00	50 658,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 323,00	5 777,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 305 321,00	1 358 055,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	16 979,00	23 660,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	540 917,00	562 117,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	423 008,00	441 664,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	343 405,00	401 220,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	389 219,00	409 238,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	23 986,00	29 798,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	78 000,00	50 943,00	0,00

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	1 500,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 716,00	4 740,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	28 000,00	30 000,00	0,00
014	Atténuations de produits	356 469,00	355 207,00	0,00
739221	FNGIR	266 469,00	266 469,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	90 000,00	88 738,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	605 763,00	564 722,31	0,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	1 400,00	0,00	0,00
6518	Autres	37 900,00	59 550,00	0,00
6531	Indemnités	107 285,00	110 040,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	10 085,00	10 436,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 900,00	0,00	0,00
6535	Formation	1 100,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	1 000,31	0,00
65548	Autres contributions	119 000,00	52 696,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	15 000,00	15 000,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	10 994,00	31 400,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	294 599,00	284 600,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		6 158 057,00	6 309 588,31	0,00
66	Charges financières (b)	199 255,01	181 282,16	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	212 371,62	195 385,89	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-13 316,61	-14 103,73	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	200,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	1 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	200 000,00	200 000,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	200 000,00	200 000,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	220 026,87	120 000,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		6 778 338,88	6 811 870,47	0,00
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00	780 850,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	598 675,12	618 696,53	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	598 675,12	618 696,53	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		898 675,12	1 399 546,53	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		898 675,12	1 399 546,53	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 677 014,00	8 211 417,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 211 417,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	104 170,35
Montant des ICNE de l'exercice N-1	118 274,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-14 103,73

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	50 000,00	100 000,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	100 000,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	521 420,00	569 380,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	2 800,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	15 000,00	15 000,00	0,00
70383	Redevance de stationnement	1 380,00	1 380,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	2 500,00	3 000,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	300 000,00	350 000,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 400,00	2 500,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	1 380,00	1 000,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	123 900,00	118 000,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	6 140,00	6 000,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	65 220,00	69 700,00	0,00
73	Impôts et taxes	3 570 514,00	3 896 400,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	3 003 514,00	3 170 000,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	14 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	83 000,00	76 400,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	120 000,00	150 000,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	350 000,00	500 000,00	0,00
74	Dotations et participations	3 136 378,00	3 450 573,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	230 000,00	250 000,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	71 000,00	76 000,00	0,00
744	FCTVA	27 000,00	28 000,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	8 378,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	0,00	13 000,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	2 800 000,00	3 083 573,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	89 000,00	82 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	89 000,00	82 000,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		7 367 312,00	8 098 353,00	0,00
76	Produits financiers (b)	80,00	80,00	0,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	80,00	80,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	1 000,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	1 000,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 368 392,00	8 099 433,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	38 622,00	111 984,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	24 250,00	71 000,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	14 372,00	40 984,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		38 622,00	111 984,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 407 014,00	8 211 417,00	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 211 417,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	469 977,53	512 907,96	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	30 000,00	30 000,00	0,00
2031	Frais d'études	373 851,53	401 584,96	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	4 788,00	4 788,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	61 338,00	76 535,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	188 174,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	36 674,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	151 500,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 682 451,00	2 402 000,00	0,00
2112	Terrains de voirie	102 500,00	66 000,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	790 050,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	124 950,09	1 517 000,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	22 000,00	32 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	400 000,00	0,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	511 302,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	417 385,60	382 000,00	0,00
2138	Autres constructions	26 580,04	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	174 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	60 019,52	100 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	10 000,00	20 000,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	8 000,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 000,00	4 000,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	121 266,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	6 500,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	15 500,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	26 206,59	31 000,00	0,00
2184	Mobilier	27 202,29	37 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	24 488,87	15 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 068 225,37	2 434 445,78	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	805 000,00	127 500,00	0,00
2313	Constructions	774 225,37	1 778 945,78	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	489 000,00	528 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 408 827,90	5 349 353,74	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	900,00	72 000,00	0,00
10222	FCTVA	900,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	72 000,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 030,00	0,00
13141	Subv. transf. Communes membres du GFP	0,00	1 030,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	630 443,67	677 590,57	0,00
1641	Emprunts en euros	579 408,15	627 555,03	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	4 000,00	0,00
168758	Dettes - Autres groupements	46 035,52	46 035,54	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	37 500,00	37 500,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	37 500,00	37 500,00	0,00
020	Dépenses imprévues	238 000,00	200 000,00	0,00
Total des dépenses financières		906 843,67	988 120,57	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		6 315 671,57	6 337 474,31	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	38 622,00	111 984,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	14 372,00	40 984,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	100,00	29 924,00	0,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	5 600,00	4 015,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	8 672,00	7 045,00	0,00
	Charges transférées (9)	24 250,00	71 000,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	12 500,00	71 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 750,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	1 136 352,00	0,00

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	790 050,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	0,00	346 302,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		38 622,00	1 248 336,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 354 293,57	7 585 810,31	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	298 974,69
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 884 785,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	202 800,00	339 057,00	0,00
13148	Subv. transf. Autres communes	2 382,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	34 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	53 418,00	339 057,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	113 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	740 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	740 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 147,99	1 990,68	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	2 147,99	1 990,68	0,00
Total des recettes d'équipement		944 947,99	341 047,68	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 808 854,01	1 833 555,70	0,00
10222	FCTVA	63 500,00	38 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	140 000,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 655 354,01	1 655 555,70	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 136 352,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	1 136 352,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 946 206,01	1 834 555,70	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 891 154,00	2 175 603,38	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	780 850,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	598 675,12	618 696,53	0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	10 386,37	6 415,25	0,00
28031	Frais d'études	21 898,36	15 705,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	2 394,00	0,00
28033	Frais d'insertion	55,61	0,00	0,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	1 962,00	1 962,00	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	3 235,60	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	54 034,61	53 451,45	0,00
28041622	CCAS : Bâtiments, installations	2 600,00	2 600,00	0,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	3 977,58	3 977,58	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	189 696,60	189 693,60	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	2 004,59	2 004,59	0,00
28051	Concessions et droits similaires	7 363,57	6 552,16	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	21 790,78	21 140,78	0,00
281312	Bâtiments scolaires	578,00	578,00	0,00
281316	Equipements de cimetière	416,21	416,21	0,00
281318	Autres bâtiments publics	4 691,28	4 691,28	0,00
28132	Immeubles de rapport	8 977,00	8 977,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	24 163,24	27 943,13	0,00
28138	Autres constructions	5 790,72	5 264,79	0,00
28151	Réseaux de voirie	329,86	329,86	0,00
28152	Installations de voirie	10 482,74	57 557,80	0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	307,50	0,00
281534	Réseaux d'électrification	2 751,49	2 847,61	0,00
281538	Autres réseaux	11 315,41	11 315,41	0,00
281561	Matériel roulant	560,38	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	6 533,00	7 495,40	0,00
281571	Matériel roulant	27 366,12	27 366,12	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	7 355,00	8 354,03	0,00

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28158	Autres installat ^o , matériel et outillage	18 451,17	20 468,47	0,00
28182	Matériel de transport	10 352,65	2 251,87	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	80 660,38	53 884,77	0,00
28184	Mobilier	37 902,05	43 557,41	0,00
28188	Autres immo. corporelles	24 228,35	25 957,86	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		898 675,12	1 399 546,53	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	1 136 352,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	1 136 352,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		898 675,12	2 535 898,53	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 789 829,12	4 711 501,91	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 147,99
-----------------------------------	-----------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 171 135,10
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 884 785,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

	IV
	A1

Art. (1)	Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
		Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publiques	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses investissement	0	1 351 590	5 538	2 107 634	229 380	1 774 612	0	2 000	426 416	1 987 616	0	7 884 785	
Dépenses réelles	0	530 540	1 523	2 037 710	229 380	1 774 612	0	2 000	426 416	1 634 269	0	6 636 449	
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
020 Dépenses imprévues	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72 000	0	72 000	
13 Subventions d'investissement	0	0	1 030	0	0	0	0	0	0	0	0	1 030	
16 Emprunts et dettes assimilées	0	26 793	0	154 019	118 713	6 667	0	0	30 659	340 741	0	677 591	
18 Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
20 Immobilisations incorporelles	0	168 361	493	25 986	0	155 245	0	0	45 282	231 342	0	626 709	
204 Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 326	0	28 326	
21 Immobilisations corporelles	0	134 982	0	78 760	110 667	1 485 200	0	2 000	350 475	376 990	0	2 539 073	
22 Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
23 Immobilisations en cours	0	404	0	1 778 946	0	127 500	0	0	0	547 371	0	2 454 221	
26 Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
27 Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 500	0	37 500	
Opérations d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Dépenses d'ordre	0	821 050	4 015	69 924	0	0	0	0	0	353 347	0	1 248 336	
040 Opérat° ordre transfert entre sections	0	31 000	4 015	69 924	0	0	0	0	0	7 045	0	111 984	
041 Opérations patrimoniales	0	790 050	0	0	0	0	0	0	0	346 302	0	1 136 352	

RECETTES

RECETTES													
Total recettes investissement	0	3 361 139	39 109	92 201	21 586	214 561	0	4 593	112 239	868 221	0	4 713 650	
Recettes réelles	0	1 693 556	0	4 139	0	200 000	0	0	95 057	185 000	0	2 177 751	
010 Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0	1 693 556	0	0	0	0	0	0	0	140 000	0	1 833 556	
13 Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	200 000	0	0	94 057	45 000	0	339 057	

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000	0	0	1 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	4 139	0	0	0	0	0	0	0	4 139
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	0	1 667 584	39 109	88 062	21 586	14 561	0	4 593	17 182	683 221	0	2 535 899
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	780 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	780 850
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	96 664	39 109	88 062	21 586	14 561	0	4 593	17 182	336 919	0	618 697
041	Opérations patrimoniales	0	790 050	0	0	0	0	0	0	0	346 302	0	1 136 352

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		0	4 252 192	303 623	1 397 868	369 882	336 431	0	511 684	53 017	986 720	0	8 211 417
Total dépenses de fonctionnement													
Dépenses réelles		0	3 374 658	264 514	1 309 806	348 296	321 869	0	507 091	35 835	649 801	0	6 811 870
011	Charges à caractère général	0	480 375	44 670	620 090	169 900	66 550	0	35 840	28 570	563 664	0	2 009 659
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 974 065	219 044	596 853	150 187	0	0	439 851	0	0	0	3 380 000
014	Atténuations de produits	0	355 207	0	0	0	0	0	0	0	0	0	355 207
022	Dépenses imprévues	0	120 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000
65	Autres charges de gestion courante	0	257 572	800	14 950	5 500	294 500	0	31 400	0	0	0	564 722
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	-13 561	0	77 913	22 709	819	0	0	7 265	86 137	0	181 282
67	Charges exceptionnelles	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	200 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 000
Dépenses d'ordre		0	877 534	39 109	88 062	21 586	14 561	0	4 593	17 182	336 919	0	1 399 547
023	Virement à la section d'investissement	0	780 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	780 850
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	96 664	39 109	88 062	21 586	14 561	0	4 593	17 182	336 919	0	618 697

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0	7 490 093	156 015	340 624	3 000	25 000	0	81 600	91 780	23 305	0	8 211 417
Recettes réelles		0	7 459 093	152 000	270 700	3 000	25 000	0	81 600	91 780	16 260	0	8 099 433
013	Atténuations de charges	0	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	11 040	152 000	270 700	3 000	25 000	0	81 600	9 780	16 260	0	569 380
73	Impôts et taxes	0	3 896 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 896 400
74	Dotations et participations	0	3 450 573	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 450 573
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	82 000	0	0	82 000
76	Produits financiers	0	80	0	0	0	0	0	0	0	0	0	80
77	Produits exceptionnels	0	1 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		0	31 000	4 015	69 924	0	0	0	0	0	7 045	0	111 984
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	31 000	4 015	69 924	0	0	0	0	0	7 045	0	111 984
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	Devises	
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 898 325,51								
1641 Emprunts en euros (total)					9 898 325,51								
00000475625	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	01/12/2011	01/12/2011	15/03/2012	750 000,00	F		4,750	4,808	T	X Echéance constante		A-1
00000714149	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	12/06/2014	15/08/2014	15/01/2015	200 000,00	F		3,070	3,087	T	C		A-1
00002178192L	CREDIT FONCIER DE FRANCE	04/12/2012	25/03/2013	25/03/2014	2 000 000,00	F		4,900	4,954	A	X Echéance constante		A-1
00002433546	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	09/05/2022	20/06/2022	17/09/2022	448 000,00	F		1,710	1,723	T	X Echéance constante		A-1
102780241500020909402	CREDIT MUTUEL DU GENEVOIS	27/07/2017	01/09/2017	15/11/2017	300 000,00	F		1,150	1,171	T	C		A-1
102780241500020909403	CREDIT MUTUEL DU GENEVOIS	13/10/2017	01/11/2017	31/01/2018	100 000,00	F		1,300	1,325	T	C		A-1
8943027	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	01/12/2011	31/12/2011	25/02/2012	750 000,00	F		4,970	5,141	T	X Echéance constante		A-1
9563400	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	05/06/2015	05/06/2015	25/09/2015	1 200 000,00	F		1,760	1,763	T	C		A-1
A0108318000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	24/07/2008	01/01/2011	01/01/2012	2 428 156,18	F		5,060	5,062	A	X Echéance constante		A-1
A0110551000	CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	04/06/2010	25/09/2010	25/03/2012	955 949,08	F		3,490	3,127	T	X Echéance constante		A-1
MON529034	LA BANQUE POSTALE	23/09/2019	02/10/2019	01/02/2020	155 000,00	F		0,350	0,351	T	X Echéance constante		A-1
MPH220912EUR/0227392	CREDIT LOCAL DE FRANCE	07/07/2004	07/07/2004	01/05/2009	400 000,00	F		3,490	1,566	A	X Echéance constante		A-1
MPH220918EUR/0227397	CREDIT LOCAL DE FRANCE	01/01/2011	01/11/2011	01/02/2012	211 220,25	V		3,490	0,351	T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
2009-01	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2015-01	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2015-02	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2015-03	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2016-01	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2018-01	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2018-02	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2018-03	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2018-04	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2018-05	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2018-06	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
2019-001	01/01/2002	01/01/2002		0,00	F			0,000		X	XX	O	A-1
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)				879 302,31									
1681 Autres emprunts (total)				0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00									
1687 Autres dettes (total)				879 302,31									
0309 2000 00	01/01/2004	01/01/2004	01/01/2004	69 763,28	F			5,790		A	C		A-1
	SYANE (SELEQ 74)							6,712					

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
0309 2000 01	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2004	01/01/2004	01/01/2004	152 745,14	F		5,790	6,712	A	C		A-1
0309 2003 00	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2006	01/01/2006	01/01/2006	64 101,52	F		4,740	4,740	A	C		A-1
0309 2004 00	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2006	01/01/2006	01/01/2007	46 642,54	F		4,030	4,030	A	C		A-1
0309 2004 01	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2006	01/01/2006	01/01/2007	38 342,46	F		4,030	4,030	A	C		A-1
0309 2006 00	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	54 248,52	F		3,970	3,970	A	C		A-1
030901200	SYANE (SELEQ 74)	27/11/2012	27/11/2012	01/01/2017	51 469,80	F		4,950	3,349	A	C		A-1
0309201201	SYANE (SELEQ 74)	27/11/2012	27/11/2012	01/01/2017	72 754,05	F		4,950	3,349	A	C		A-1
0309201400	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2015	01/01/2015	01/01/2015	22 233,00	F		2,480	2,795	A	C		A-1
4779	SYANE (SELEQ 74)	22/11/2016	01/01/2017	01/01/2017	170 124,00	F		0,920	1,025	A	C		A-1
4865	SYANE (SELEQ 74)	01/01/2019	01/01/2019	01/01/2020	90 690,00	F		1,050	1,050	A	C		A-1
74309201800	SYANE (SELEQ 74)	28/03/2018	31/12/2018	01/01/2019	46 198,00	F		1,550	1,733	A	C		A-1
Total général					10 777 627,82								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 085 601,18					186 349,09	0,00	627 555,03	96 807,72
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 085 601,18					186 349,09	0,00	627 555,03	96 807,72
00000475625		0,00	A-1	254 346,29	3,92	F	4,808	59 156,10	11 038,10	0,00	59 156,10	412,07
00000714149		0,00	A-1	93 333,44	6,75	F	3,087	13 333,32	2 711,83	0,00	13 333,32	518,49
00002178192L		0,00	A-1	1 328 746,03	10,17	F	4,954	94 018,67	65 108,56	0,00	94 018,67	46 384,59
00002433546		0,00	A-1	434 840,29	14,42	F	1,723	26 658,66	7 265,42	0,00	26 658,66	271,44
102780241500020909402		0,00	A-1	195 000,00	9,58	F	1,171	20 000,00	2 156,26	0,00	20 000,00	257,16
102780241500020909403		0,00	A-1	66 666,60	9,75	F	1,325	6 666,68	834,17	0,00	6 666,68	132,17
8943027		0,00	A-1	256 939,10	3,83	F	5,141	59 556,86	11 671,30	0,00	59 556,86	980,99
9563400		0,00	A-1	750 000,00	12,42	F	1,763	60 000,00	12 804,00	0,00	60 000,00	202,40
A0108316000		0,00	A-1	1 095 979,53	5,00	F	5,062	160 885,04	55 456,56	0,00	160 885,04	47 315,78
A0110551000		0,00	A-1	472 525,92	7,67	F	3,127	53 979,05	16 006,63	0,00	53 979,05	246,16
MON529034		0,00	A-1	77 906,68	2,83	F	0,351	25 878,11	238,73	0,00	25 878,11	30,35
MPH220912EUR/0227392		0,00	A-1	33 417,03	6,08	V	EURIBOR	26 792,82	527,75	0,00	26 792,82	25,46
MPH220918EUR/0227397		0,00	A-1	25 900,27	1,08	V		20 629,72	529,78	0,00	20 629,72	30,66
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2009-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015-02		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2015-03		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2016-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-01		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
2018-02		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-03		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-04		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-05		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2018-06		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2019-001		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		377 729,84					46 035,54	9 036,80	0,00	0,00	0,00	7 362,63
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		377 729,84					46 035,54	9 036,80	0,00	0,00	0,00	7 362,63
0309 2000 00		0,00	A-1	3 487,74	0,00	F		6,712	3 487,74	201,94	0,00	0,00	0,00	0,00
0309 2000 01		0,00	A-1	7 637,20	0,00	F		6,712	7 637,20	442,19	0,00	0,00	0,00	0,00
0309 2003 00		0,00	A-1	9 615,16	2,00	F		4,740	3 205,08	455,76	0,00	0,00	0,00	303,84
0309 2004 00		0,00	A-1	9 328,46	3,00	F		4,030	2 332,13	375,94	0,00	0,00	0,00	281,95
0309 2004 01		0,00	A-1	7 668,54	3,00	F		4,030	1 917,12	309,04	0,00	0,00	0,00	231,78
0309 2006 00		0,00	A-1	18 986,93	6,00	F		3,970	2 712,43	753,78	0,00	0,00	0,00	646,10
030901200		0,00	A-1	30 881,88	8,00	F		3,349	3 431,32	1 528,65	0,00	0,00	0,00	1 358,80
0309201201		0,00	A-1	43 652,43	8,00	F		3,349	4 850,27	2 160,80	0,00	0,00	0,00	1 920,71
0309201400		0,00	A-1	13 339,80	11,00	F		2,795	1 111,65	330,83	0,00	0,00	0,00	303,26
4779		0,00	A-1	119 086,80	13,00	F		1,025	8 506,20	1 085,60	0,00	0,00	0,00	1 017,34
4865		0,00	A-1	77 086,50	16,00	F		1,050	4 534,50	809,41	0,00	0,00	0,00	761,80
74309201800		0,00	A-1	36 958,40	15,00	F		1,733	2 309,90	572,86	0,00	0,00	0,00	537,05

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
Total général		0,00		5 463 331,02					673 590,57	195 385,89	0,00	104 170,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	37	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 463 331,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €	14-12-2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Appareil de levage-ascenseurs	20	14/12/2010
L	Autres aménagements et aménagement de terrains	20	14/12/2010
L	Bâtiments légers, abris	10	14/12/2010
L	Camions et véhicules industriels	6	14/12/2010
L	Coffre-fort	25	14/12/2010
L	Equipements de cuisine	12	14/12/2010
L	Equipements de garages et ateliers	12	14/12/2010
L	Equipements sportifs	12	14/12/2010
L	Etudes et insertion non suivies de réalisation	5	14/12/2010
L	Frais pour documents d'urbanisme	10	14/12/2010
L	Installation et appareils de chauffage	15	14/12/2010
L	Installations de voirie	20	14/12/2010
L	Installations électriques et téléphoniques	15	14/12/2010
L	Logiciels	3	14/12/2010
L	Matériel de bureau électrique et électronique	5	14/12/2010
L	Matériel informatique	2	14/12/2010
L	Matériels classiques (outillage...)	8	14/12/2010
L	Mobilier urbain	5	14/12/2010
L	Mobiliers	15	14/12/2010
L	Plantations	15	14/12/2010
L	Voitures	5	14/12/2010

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		986 574,57	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		673 590,57	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	627 555,03	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	46 035,54	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		312 984,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	72 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	40 984,00	0,00
020	Dépenses imprévues	200 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	986 574,57	298 974,69	0,00	1 285 549,26

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 577 546,53	0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		178 000,00	0,00
10222	FCTVA	38 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	140 000,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 399 546,53	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation des document</i>	6 415,25	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	15 705,00	0,00
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	2 394,00	0,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
28041482	<i>Subv.Cne : Bâtiments, installations</i>	1 962,00	0,00
28041511	<i>GFP rat : Bien mobilier, matériel</i>	3 235,60	0,00
28041582	<i>GFP : Bâtiments, installations</i>	53 451,45	0,00
28041622	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	2 600,00	0,00
2804172	<i>Autres EPL : Bâtiments, installations</i>	3 977,58	0,00
2804182	<i>Autres org pub - Bâtiments et installat°</i>	189 693,60	0,00
280422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	2 004,59	0,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	6 552,16	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	21 140,78	0,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	578,00	0,00
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	416,21	0,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	4 691,28	0,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	8 977,00	0,00
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	27 943,13	0,00
28138	<i>Autres constructions</i>	5 264,79	0,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	329,86	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	57 557,80	0,00
281531	<i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	307,50	0,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	2 847,61	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	11 315,41	0,00
281561	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autres matériels, outillages incendie</i>	7 495,40	0,00
281571	<i>Matériel roulant</i>	27 366,12	0,00
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	8 354,03	0,00
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	20 468,47	0,00
28182	<i>Matériel de transport</i>	2 251,87	0,00
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	53 884,77	0,00
28184	<i>Mobilier</i>	43 557,41	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	25 957,86	0,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	780 850,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 577 546,53	2 147,99	3 171 135,10	1 655 555,70	6 406 385,32

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 285 549,26
Ressources propres disponibles	IV 6 406 385,32
Solde	V = IV - II (6) 5 120 836,06

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 4541		Intitulé de l'opération : Mise en sécurité Maison M LAMOUR			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
45411 Dépenses nouvelles (5)	15 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	15 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	15 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)						
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45421 Annulations sur recettes (d) (6)	15 156,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Etude de faisabilité - piste cyclable - Valleiry			Date de la délibération : 22/10/2013	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)		
DEPENSES (a)						
458101 Dépenses nouvelles (5)	30 808,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458101 (5)	29 124,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	1 683,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	30 808,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)						
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	30 808,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire	17 364,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458201 Annulations sur recettes (d) (6)	13 444,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	17 364,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

DEPENSES (a)						
458102	Dépenses nouvelles (5)		5 840,48	0,00	0,00	0,00
458102	(5)		5 515,84	0,00	0,00	0,00
			324,64	0,00	0,00	0,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)		5 840,48	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)		5 840,48	0,00	0,00	0,00
458202	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		3 248,44	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire		0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
458202	Annulations sur recettes (d) (6)		2 592,04	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)		3 248,44	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrite le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					14 618 298,12	12 282 036,96										245 813,69	281 423,07	
HALPADES	2012	P	ZAC Centre - construction de 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	687 831,09	560 050,54	28,08	A	R	2,050	R	2,050	R	2,050	-	11 481,04	11 310,68	
HALPADES	2012	X Echéance progressive	ZAC Centre - performance énergétique de 61 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	603 312,01	489 008,34	28,08	A	F	1,950	F	1,950	F	1,950	-	9 535,66	10 102,32	
HALPADES	2012	X Echéance progressive	ZAC Centre - construction de 49 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	3 443 616,04	2 901 079,25	28,08	A	R	2,850	R	2,850	R	2,850	-	82 680,76	48 415,11	
HALPADES	2012	P	ZAC Centre - acquisition foncière pour la construction de 49 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 306 783,42	1 173 307,22	38,08	A	R	2,850	R	2,850	R	2,850	-	33 439,26	9 296,21	

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HALPADES	2012	P	ZAC Centre - acquisition foncière pour la construction de 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	275 553,92	239 525,63	38,08	A	F		2,050	F		2,050		4 910,28	2 692,90	
HALPADES	2013	X Echéance constante	ZAC Centre - acquisition foncière pour 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	152 866,28	134 554,17	40,00	A	R	EURIBOR	2,350	R	EURIBOR	2,350	EURIBOR	3 162,02	2 017,67	
HALPADES	2013	X Echéance constante	ZAC Centre - construction de 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	447 770,24	370 691,72	30,00	A	R	EURIBOR	2,150	R	EURIBOR	2,150	EURIBOR	7 969,87	8 689,15	
HALPADES	2013	X Echéance constante	ZAC Centre - acquisition foncière pr la construction de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	40 693,12	34 827,36	40,00	A	R	EURIBOR	1,550	R	EURIBOR	1,550	EURIBOR	539,82	625,71	
HALPADES	2013	X Echéance constante	ZAC Centre - construction de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	117 500,75	94 338,46	30,00	A	R	EURIBOR	1,350	R	EURIBOR	1,350	EURIBOR	1 273,57	2 521,39	
HAUTE SAVOIE HABITAT (anciennement OPAC)	1988	C	9/18 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	209 963,89	28 693,49	0,75	A	R		2,520	R		2,520		723,08	16 600,40	
HAUTE SAVOIE HABITAT (anciennement OPAC)	1987	X Echéance constante	18/32 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	134 505,75	5 200,79	0,42	A	R		2,520	R		2,520		131,06	5 200,79	
HAUTE SAVOIE HABITAT (anciennement OPAC)	1987	X Echéance constante	14/32 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	138 728,61	4 618,29	0,17	A	R		1,900	R		1,900		87,75	4 618,29	
HAUTE SAVOIE HABITAT (anciennement OPAC)	2013	X Echéance constante	ZAC centre : Acquisition foncière pr la construction de 4 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	77 187,00	66 060,84	40,08	A	F		1,550	F		1,550		1 023,94	1 186,83	
HAUTE SAVOIE HABITAT (anciennement OPAC)	2013	X Echéance constante	ZAC Centre : Acquisition pr la construction de 4 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	233 586,00	187 540,44	30,08	A	F		1,350	F		1,350		2 551,80	5 012,41	

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HAUTE SAVOIE HABITAT (anciennement OPAC)	2013	X Echéance constante	ZAC Centre : Acquisition foncière pr la construction de 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	300 364,00	264 382,93	40,08	A	F		2,350	F		2,350	-		6 213,00	3 964,48
HAUTE SAVOIE HABITAT (anciennement OPAC)	2013	X Echéance constante	ZAC Centre : Acquisition pr la construction de 12 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	953 250,00	755 347,12	29,08	A	F		2,150	F		2,150	-		16 239,96	18 498,18
MONT BLANC	2016	X Echéance constante	ZAC Centre - PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	320 991,00	296 574,26	45,67	A	R		0,550	R		0,550	A-1		1 631,16	5 719,14
MONT BLANC	2016	X Echéance constante	ZAC Centre - PLUS construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	2 160 800,00	1 939 997,73	35,42	A	R		1,350	R		1,350	A-1		26 189,97	55 343,46
MONT BLANC	2016	X Echéance constante	ZAC Centre - PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	523 595,00	479 918,65	33,42	A	R		1,350	R		1,350	A-1		6 478,90	10 914,09
MONT BLANC	2016	X Echéance constante	ZAC Centre - PLAI Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	1 046 800,00	946 316,81	35,67	A	R		0,550	R		0,550	A-1		5 204,74	23 988,96
MONT BLANC	2018	X Echéance constante	ZAC Centre - PLS foncier	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	318 400,00	302 300,23	44,75	A	R		1,860	R		1,860	A-1		5 622,78	4 213,83
MONT BLANC	2018	X Echéance constante	ZAC Centre - PLS construction	CREDIT AGRICOLE HAUTE SAVOIE	1 124 200,00	1 007 702,69	24,75	A	R		1,860	R		1,860	A-1		18 743,27	30 491,07
TOTAL GENERAL					14 618 298,12	12 282 036,96											245 813,69	281 423,07

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : bimestrielle ; B : trimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complébilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2019	Mobilier : Location Véhicule : DUCATO - 2019	5 598,72	BNP LEASE SA	5	1 866,24	0,00	0,00	0,00	0,00	1 866,24
2019	Mobilier : location véhicule : KANGOO : FH - 710 - CQ	3 852,48	DIAC	5	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020	Mobilier : location véhicule : NAVARA FM - 889-MB	7 211,40	DIAC	4	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EIPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		15,00	1,70	16,70	16,70	0,00	16,70
adjoint administratif	C	10,00	1,70	11,70	11,70	0,00	11,70
attaché	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	11,22	32,22	33,22	0,00	33,22
adjoint technique	C	16,00	11,22	27,22	28,22	0,00	28,22
agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,90	0,90	0,90	0,00	0,90
atsem	C	0,00	0,90	0,90	0,90	0,00	0,90
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
adjoint du patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
assistant de conservation	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	12,30	15,30	15,20	0,00	15,20
Animateur	B	3,00	0,00	3,00	2,90	0,00	2,90
adjoint d'animation	C	0,00	12,30	12,30	12,30	0,00	12,30
FILIERE POLICE (j)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		47,00	26,12	73,12	74,02	0,00	74,02

COMMUNE DE VIRY - BUDGET PRINCIPAL - BP (projet de budget) - 2023

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	8 207 000,00	7,63	22,52	0,00	1 848 216,00	7,63
TFPNB	100 600,00	7,02	44,81	0,00	45 079,00	7,02
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	8 307 600,00	7,62			1 893 295,00	7,61

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par Le MAIRE (1),

A Viry, le 04/04/2023

Le MAIRE,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Viry, le 04/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AMSALEM Ronan	
BARBIER Claude	
BARBIER Lucien	
BARBIER Savoya	
BERON Alexandra	
BONHOMME Samuel	
CHEVALIER Laurent	
CHEVALIER-NEILSON Lucy	
DE VIRY François	
DE VIRY Henri	
DELAITRE Pierre-Adrien	
DEMALTE Carine	
DUPENLOUP Nathalie	
DUPONT Lorelei	
JACQUET Ludivine	
LARCHER Patrick	
MATTANA Alain	
MERLOT Cédric	
MOYNAT Raphaël	
NUNES Mickaël	
PANTACCHINI Julien	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

RODRIGUEZ Sandrine	
ROSAY Jacques	
SECRET Michel	
SECRET Michèle	
VIOLLET Michèle	
VIOLLET Pierre	

Certifié exécutoire par Le MAIRE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Viry, le

- (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.